

[Collection Essai]

TAIB Essaid
Professeur des universités

**LE PROCESSUS NORMATIF EN
ALGÉRIE : ESSAI SUR
LA PRODUCTION DE LA NORME
JURIDIQUE ÉTATIQUE**

LEBED
Édition & Distribution

Table des matières

Mot de l'éditeur.....	5
Abréviations	7
Introduction.....	9
Chapitre Premier : les instances du travail gouvernemental.....	15
Section 1 - Les structures administratives de gestion, l'administration	
Centrale.....	16
Par . 1 – Le secrétariat général du gouvernement (SGG).....	16
I . Historique du SGG.....	16
II . L'organisation du SGG.....	18
III . Le rattachement du SGG à la présidence de la République.....	23
IV . Le secrétaire général du gouvernement.....	25
V . Les attributions du SGG	26
A . <i>L'intervention sur les projets de textes.....</i>	26
B . <i>L'examen de la légalité.....</i>	28
C . <i>L'organisateur du travail gouvernemental.....</i>	29
D . <i>La participation au Conseil des ministres et à la réunion</i>	
<i>du Gouvernement</i>	30
E . <i>Le conseil juridique</i>	30
Par. 2. L'administration ministérielle	33
I . Les structures et les organes	33
II . La fonction juridique ministérielle	34
A . <i>Le positionnement hiérarchique est plutôt bas.....</i>	35
B . <i>La cohérence fonctionnelle fait défaut.....</i>	40
C . <i>Le juriste ministériel</i>	41
D . <i>La fonction juridique est dévalorisée</i>	43
Par. 3 - L'administration de la primature	47
I . Les services du premier ministre	47
II . Les organismes sous tutelle du premier ministre	52
A . <i>La direction.....</i>	52
B . <i>La délégation</i>	53
Par. 4 - L'administration de la Présidence de la République.....	54
I . Historique des services de la Présidence en matière de travail	
Gouvernemental.....	55
II . Les services de la Présidence de la République.....	57
III . L'Etat major présidentiel.....	58
Section 2 - Les instances administratives périphériques de	
participation.....	60
Par . 1 - L'administration consultative et/ou collégiale	61
I . Le statut de l'administration collégiale est imprécis	61

II . L'administration collégiale est variée.....	62
A . <i>Le conseil</i>	62
B . <i>La commission</i>	63
C . <i>Le comité</i>	66
D . <i>Les instances constitutionnelles consultatives</i>	67
E . <i>La portée l'administration collégiale est limitée</i>	68
Part . 2 - De certains organismes administratifs	69
I . L'établissement public.....	69
II . Le commissariat.....	70
III . Les autorités administratives indépendantes	71
Section 3 - Les structures gouvernementales.....	73
Par . 1 - Les structures gouvernementales de décision	73
I . Le ministre	74
A . <i>Le ministre, gros initiateur de texte</i>	75
B . <i>Les attributions du ministre</i>	76
C . <i>La délégation de signature</i>	77
D . <i>La participation au Conseil des ministres</i>	77
II . Les membres du gouvernement	78
A . <i>Les membres du gouvernement d'un rang supérieur</i>	78
B . <i>Les membres du gouvernement d'un rang inférieur</i>	80
Par . 2 - Le Gouvernement.....	82
I . La répartition des activités du Gouvernement.....	83
A . <i>Les activités de base</i>	84
B . <i>Les recompositions</i>	84
C . <i>Le « grand » ministère</i>	85
D . <i>Des curiosités</i>	86
E . <i>Le décret d'attribution</i>	88
II . Le Gouvernement en chiffres	88
A . <i>Un nombre élevé de départements ministériels</i>	89
B . <i>La durée d'exercice dans la fonction gouvernementale</i>	89
Par . 3 - Le Premier ministre.....	91
I . La coordination de l'action du Gouvernement	91
II . Les attributions normatives du Premier ministre	93
A . <i>Un initiateur de texte (l'initiative d'un projet de loi)</i>	93
B . <i>Le pouvoir réglementaire</i>	94
Section 4 - Le Président de la République.....	95
Par . 1 - La conduite de la politique du pa.....	95
I . Une fonction affichée de manière éparse	95
II . La présidence du Conseil des ministres	96
A . <i>La composition du Conseil des ministres</i>	97
B . <i>La Présidence du Conseil des ministres</i>	97
A . <i>La curiosité des auditions présidentielles</i>	97

III . Les attributions du Conseil des ministres	101
A . Le passage de certaines décisions par le Conseil des ministres, ...	101
B . La nature juridique des délibérations du Conseil des ministres, ...	102
C . Le Conseil des ministres est hors-circuit	103
Par . 2 - Un pouvoir normatif prééminent.....	105
I . Le pouvoir réglementaire	105
II . Le pouvoir présidentiel par rapport à la loi	106
A . L'emprise sur la loi.....	106
B . Le pouvoir normatif de valeur législative par l'ordonnance ..	107
III . Le pouvoir référendaire.....	109
IV . Le pouvoir conventionnel	110
Par . 3 - L'autorité du Président de la République	110
I . Les pouvoirs non délégués du Président de la République	110
II . Le pouvoir hiérarchique.....	111
Conclusion du chapitre 1.....	113
Chapitre Deuxième : Le parcours du travail gouvernemental.....	115
Section 1 - L'idée de projet de texte.....	117
Par . 1 - La naissance de l'idée du projet de texte.....	117
I . La mise en œuvre de la Constitution.....	117
II . La conduite des affaires du pays.....	118
A . Le programme du Président de la République.....	118
B . L'action du Gouvernement	119
III . Les organismes consultatifs et les groupes informels	120
IV . Des causes externes.....	121
Par . 2- L'auteur de l'initiative du projet de texte	122
I . L'origine du texte	122
II . L'élaboration du texte	124
III . Les documents d'accompagnement du projet de texte	125
A . L'exposé des motifs.....	126
B . Le dossier d'accompagnement du projet de texte.....	127
IV . La consultation conduite sous l'égide du ministre initiateur ...	128
A . La consultation au sein du même département secteur.....	128
B . La consultation administrative en dehors du département ministériel.....	129
C . La consultation sociale	130
Section 2 - La coordination du travail gouvernemental.....	131
Par . 1 - La coordination par le secrétaire général du gouvernement...	132
I . La diffusion du texte pour consultation.....	132
A . L'organisation de la consultation.....	133
B . Les suites résultant de la consultation.....	134
II . La conduite de la concertation par le SGG.....	134

TAIB Essaid	LE PROCESSUS NORMATIF EN ALGERIE, ESSAI...	638
	A . <i>Organiser la concertation</i>	135
	B . <i>Les suites résultant de la concertation</i>	136
III .	Les instances de concertation.....	137
	A . <i>L'absence d'un statut clair</i>	138
	B . <i>Une grande variété d'instances de concertation</i>	139
Par . 2 -	La coordination au niveau gouvernemental	145
I .	Le travail gouvernemental dans la coordination gouvernementale	145
II .	Les formes de coordination ministérielle	146
	A . <i>La coordination par coopération entre ministres</i>	146
	B . <i>La coordination par le biais d'un ministère spécialisé</i>	147
	C . <i>La coordination par agrégation dans un « grand » ministère</i>	148
III .	La coordination par le Premier ministre	149
	A . <i>Le conseil interministériel</i>	149
	B . <i>Le rattachement direct au Premier ministre</i>	150
	C . <i>La Réunion de gouvernement</i>	150
	D . <i>Les relations du Premier ministre</i>	151
Par . 3 -	Les dysfonctionnements de la coordination.....	152
I .	Le nombre des organes ne cesse de se multiplier	152
II .	Le nombre de réunions ne cesse d'augmenter	154
III .	Des modalités d'accomplissement pas toujours satisfaisantes	154
IV .	Le temps n'est pas maîtrisé.....	155
Section 3 -	La consultation du Conseil d'Etat	157
Par . 1-	La consultation à propos des textes législatifs.....	158
I .	Le domaine de la consultation.....	158
II .	De l'intérêt de la consultation à propos du projet de règlement...	159
Par . 2-	La procédure de consultation devant le Conseil d'Etat.....	160
I .	La saisine	160
II .	Les délais d'instruction	161
III .	La composition de la commission consultative.....	162
IV .	L'organisation de la consultation	163
Par . 3-	La formulation de l'avis	163
I .	Le contenu de l'avis	164
II .	Un avis consultatif	165
III .	Un avis secret	165
IV .	Les suites données à l'avis.....	166
	A . <i>Un sort aléatoire</i>	166
	B . <i>Le retour devant le Conseil d'Etat ?</i>	167
	C . <i>Le rapport annuel du Conseil d'Etat</i>	168
Section 4 -	L'adoption du projet de texte	169
Par . 1-	La réunion du Gouvernement.....	170
I .	L'examen en Réunion du gouvernement.....	170

	639
II. Le fonctionnement de la Réunion du gouvernement	171
Par. 1-La réunion du Conseil des ministres	172
I. Le fonctionnement du Conseil des ministres.....	172
II. La préparation du calendrier du Conseil des ministres	173
III. La préparation de l'ordre du jour	174
A. La première partie porte sur les textes juridiques	175
B. La deuxième partie porte sur les communications de ministres....	176
C. La troisième partie porte sur les décisions individuelles	176
IV. Le déroulement de la réunion du Conseil des ministres	177
A. L'organisation de la réunion	177
B. Les débats	177
V. La suite donnée à la réunion du Conseil des ministres	179
A. Le procès verbal	179
B. Le relevé des décisions	179
C. Le communiqué du Conseil des ministres.....	179
D. Le suivi des décisions du Conseil des ministres	181
Conclusion du chapitre 2.....	181
Chapitre Troisième : Le processus normatif législatif.....	183
Section 1 ^{re} : Une forte présence du gouvernement au sein du Parlement	185
Par. 1- La présence par le biais du ministère des Relations avec le Parlement.....	185
I. Les échanges avec le Parlement.....	185
II. La coordination administrative	187
III. Le suivi du processus d'adoption des projets de textes.....	188
IV. Une forte présence du ministère des Relations avec le Parlement.....	190
Par. 2 - La présence par le biais d'autres canaux.....	193
I. Par le biais du gouvernement	193
II. Par le biais du secrétaire général du gouvernement	194
III. L'absorption du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif.....	195
Section 2. Le Gouvernement pilote le travail législatif.....	196
Par. 1- L'initiative de la loi.....	196
I. Le domaine de la loi.....	196
II. L'initiative infime de l'instance législative	198
III. L'initiative monopolistique de fait du Gouvernement.....	199
IV. Le dépôt du projet de texte législatif.....	200
V. Le projet de texte déposé peut être contré ou retiré.....	201
Par. 2- Le calendrier parlementaire.....	201
I. La session parlementaire.....	202
II. L'ordre du jour de la session.....	202

III. L'ordre du jour des séances	204
IV. La mainmise du Gouvernement sur l'ordre du jour.....	205
Par .3 - Le travail en commission	208
I. Le nombre de commissions	208
II. La composition des commissions	209
III . Le déroulement du travail en commission	210
A . <i>La saisine de la commission</i>	210
B . <i>L'audition des membres du gouvernement</i>	211
C . <i>L'examen du texte</i>	212
D . <i>Aperçu du bilan du travail en commission</i>	213
Par . 4 - Les procédures de vote	213
I .Le débat	214
A . <i>La discussion générale</i>	214
B . <i>La discussion par article</i>	216
II . Le droit d'amendement	217
A . <i>Le dépôt d'amendements</i>	217
B . <i>La recevabilité des amendements</i>	218
C . <i>La bataille des amendements</i>	220
D . <i>La qualité des amendements</i>	223
III . Le vote de la loi	224
A . <i>Le vote à la suite de la discussion générale</i>	224
B . <i>Le vote à la suite de la discussion article par article</i>	224
IV . Les procédures particulières de vote	226
A . <i>Les atteintes au débat parlementaire</i>	226
B . <i>Le vote de la loi de finances sous contrainte</i>	226
C . <i>Le vote parlementaire de l'Ordonnance présidentielle</i>	228
D . <i>L'approbation parlementaire de l'instrument international</i>	230
V . L'adoption du projet de loi	236
VI . Le renvoi éventuel devant la commission paritaire	237
Par . 5 - Le bilan de l'activité de l'APN.....	239
I . Le bilan des projets de lois	239
II .Le bilan des propositions de lois	240
III . Le bilan des commissions paritaires	243
IV . Bilan de la production législative	243
Section 3. Après l'adoption de la loi, son sort est incertain	246
Par . 1 - La loi peut subir un contretemps.....	246
I . La loi peut ne pas être promulguée.....	246
II . Le recours à la seconde lecture	247
Par .2 -Le Conseil constitutionnel peut retoquer la loi.....	247
I . La réponse du Conseil constitutionnel	248
A . <i>Un filtre supplémentaire pour la qualité de la norme</i>	248
B . <i>Le Conseil constitutionnel, législateur</i>	251

II . Le bilan du contrôle de constitutionnalité de la loi.....	252
Par . 3 ^e - La loi est promulguée	254
I . Le délai de promulgation est long.....	255
II . Effet de la promulgation.....	255
Section 4 - Le contrôle du Gouvernement est illusoire	257
Par . 1- Les moyens de contrôle.....	257
I . Les questions au Gouvernement	257
II . L'objet des questions	258
A . <i>Le déroulement des questions</i>	260
B . <i>Le bilan des questions</i>	262
III . L'interpellation du Gouvernement	266
A . <i>Une procédure sévère</i>	266
B . <i>Le bilan des interpellations est faible</i>	267
IV . La commission d'enquête.....	267
A . <i>L'objet de la commission d'enquête</i>	268
B . <i>La mise en place d'une commission</i>	268
C . <i>Le bilan des commissions d'enquête</i>	270
Par . 2- La responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée.....	272
I . Le plan d'action	273
A . <i>Le Premier ministre démissionne</i>	273
B . <i>L'APN est dissoute</i>	274
II . La déclaration de politique générale.	275
III . Le vote de confiance	276
IV . L'opposition	277
V . L'inanité du contrôle parlementaire.....	278
Section 5 - Des ressources parlementaires insuffisamment	
Exploitées.....	280
Par . 1 - L'APN est improductive	280
I . La production législative	280
II . L'activité parlementaire.....	281
Par . 2- Le Parlement est dévalorisé.....	283
I . La légitimité électorale	283
II . Le statut du parlementaire	284
Par . 3- Des potentialités existent pour développer l'expertise	
Parlementaire.....	287
I . Une expertise propre aux parlementaires.....	287
II . Des possibilités d'expertise à fructifier.....	288
Conclusion du chapitre 3.....	291
Chapitre Quatrième : Le processus normatif constitutionnel.....	295
Section 1^{ère} : La phase pré-constitutionnelle est anti-	
démocratique.....	299

Par. 1. Des rédacteurs inconnus.....	299
I. La pratique de la rédaction des constitutions	300
II. Les rédacteurs sont plus ou moins connus	301
Par. 2 - Des instances de la phase pré-constitutionnelle opaques	304
I. La conférence des cadres du parti de 1963.....	305
II. La conférence nationale de 1976.....	306
III. L'assemblée du FLN de 1989.....	308
IV. La conférence de consensus national de 1994.....	308
A. <i>Le contexte</i>	308
B. <i>Le dialogue</i>	309
C. <i>La représentativité de la conférence</i>	310
D. <i>Statut de la conférence</i>	311
V. La conférence de l'entente nationale de 1996.....	312
VI. Des consultations pour la Constitution de 2016.....	314
A. <i>La consultation de 2011</i>	314
B. <i>La consultation de 2014</i>	317
VII. La conférence à « l'algérienne ».....	319
Par. 3 - Les conférences africaines transitionnelles	321
I. La souveraineté de la conférence	321
II. La représentativité des délégués.....	323
III. Le déroulement de la conférence	324
IV. La période post-conférence.....	325
Par. 4 L'absence d'un débat populaire.....	328
Section 2 - La production légale de normes constitutionnelles	330
Par. 1- Nouvelle constitution ou révision constitutionnelle ?.....	331
I. Les Constitutions nouvelles	332
II. Les révisions constitutionnelles.....	334
III. Les révisions constitutionnelles de 2016.....	335
A. <i>L'objet de la révision</i>	336
B. <i>Les changements significatifs</i>	337
IV. Le nombre d'articles	340
Par. 2 - La procédure de révision.....	340
I. Les limitations à la révision quant à son objet.....	341
II. L'initiative de la révision.....	342
A. <i>L'initiative présidentielle est discrétionnaire</i>	342
B. <i>L'initiative parlementaire est conditionnée</i>	342
Par. 3 - L'adoption de la norme constitutionnelle	343
I. L'adoption parlementaire	344
A. <i>L'adoption parlementaire est définitive</i>	344
B. <i>Le Parlement vote et passe le relais au peuple</i>	346
II. L'adoption référendaire	346
A. <i>Le recours obligatoire au référendum</i>	346

B. Le recours facultatif au référendum	347
C. Le recours direct au référendum	347
III. La publication de la constitution	348
Section 3 - La production de la norme constitutionnelle par une révolution juridique	350
Par. 1 - La révolution juridique pour produire des Constitutions « normales »	352
I. La Constitution de 1963	352
II. La Constitution de 1976	353
Par. 2 - La révolution juridique pour produire des petites Constitutions	354
I. La notion de petite ou mini Constitution	354
II. Le règlement intérieur de la constituante, une norme constitutionnelle provisoire	357
III. L'ordonnance de 1965, l'acconstitutionnalité à durée indéterminée	358
A. Le Conseil de la Révolution, un organe sui generis	358
B. Le critère formel	359
C. Le critère temporel	360
D. Le critère quantitatif	360
E. Le critère matériel	361
IV. La Proclamation du HCS, une norme constitutionnelle de sauvetage du régime	361
A. La déclaration avortée du Conseil constitutionnel du 11 janvier 1992	362
B. L'intervention du HCS	371
C. La Proclamation du HCS est une norme de valeur Constitutionnelle	377
D. Le critère matériel, des décisions sont prises	379
V. La Plateforme de consensus national, une norme de transition	386
A. Le critère forme	386
B. Le critère temporel	387
C. Le critère quantitatif	388
D. Le critère matériel	388
Section 4 - Le constitutionnalisme à l'aune des Constitutions Algériennes	390
Par. 1 - La production de constitutions ambiguës au regard du Constitutionnalisme	391
I. Des constitutions nées dans un contexte de crise	392
A. 1963, la lutte pour le pouvoir	392
B. 1976, des dissensions internes au Conseil de la Révolution	392

C . 1989, un conflit entre conservateurs et réconciliateurs sur fond de crise sociétale	393
D . 1996, la crise sécuritaire doublée d'un échec de la transition...	395
E . 2016, un contexte social troublé sur fond de crainte externe.....	395
II . Un statut présidentiel d'obédience monarchique	398
A . Le mandat présidentiel est illimité.....	398
B . Un président sans concurrent, ni contrepoids.....	399
C . La conduite de la politique de la nation.....	400
D . Un président irresponsable malgré d'énormes pouvoirs	413
III . La fonction gouvernementale, absente ou anémiée	414
A . Un statut minoré.....	415
B . Des attributions anémiées.....	419
C . La problématique de la cohabitation	427
IV . Les autres pouvoirs constitutionnels	431
A . Le pouvoir législatif bridé	431
B . Le pouvoir judiciaire muselé	435
V . Les libertés publiques proclamées sans garanties effectives	439
A . La liberté partisane	439
B . La démocratie électorale confisquée	441
C . Des résultats électoraux biaisés à l'élection générale.....	443
D . Des libertés reconnues sans garanties.....	445
E . Des instances constitutionnelles consultatives sans portée Effective.....	448
F . Des valeurs indéfinissables contre les libertés	450
G . Une constitution sociale généreuse.....	453
VI . L'état de droit bousculé	454
A . Une hiérarchie des normes bousculée	455
B . La problématique supériorité du traité sur la loi	456
C . Le Conseil constitutionnel, garant de l'Etat de droit.....	457
D . Les pouvoirs neutres	467
E . Les tabous du constitutionnalisme.....	468
Par . 2- La production irrégulière de normes atypiques de valeur Constitutionnelle.....	469
I . Des normes variées	470
A . Le décret législatif	470
B . La proclamation	470
C . La plateforme.....	473
D . La déclaration.....	474
E . La délibération	475
F . La résolution.....	476
G . L'ordonnance	477
II . La coutume constitutionnelle.....	478

Conclusion du chapitre 4.....	645
Chapitre Cinquième : L'aboutissement du processus normatif.....	480
Section 1 ^{ère} : La qualité de la norme se dégrade.....	485
Par. 1 - Le temps du processus normatif est plutôt long que rapide.....	486
I. Le processus normatif est généralement long	486
A. Le temps de la phase gouvernementale traîne.....	487
B. Le temps de la phase législative est rapide.....	487
C. Le temps du processus normatif peut être accéléré	488
II. L'intervention tardive des textes d'application.....	489
A. Les causes du retard des textes d'application.....	490
B. Le Gouvernement n'a pas d'échéancier	491
C. Le Parlement n'a pas de programme de suivi des textes d'application de la loi	491
Par. 2 - Le fond de la norme subit des dégradations.....	493
I. Les causes de dégradation de la norme	494
II. La dénaturation de la conception de la loi	495
A. L'interpénétration du domaine de la loi et du règlement	496
B. La normativité	497
C. La loi incomplète	498
D. La loi dérogatoire	503
E. La loi conjoncturelle	504
F. La loi volumineuse	504
III. La compréhension de la norme	505
A. L'abrogation implicite	507
B. Le renvoi abusif à des textes d'application	507
C. La parution tardive ou « oubliée » des textes d'application.....	508
D. La hiérarchie des normes n'est pas toujours respectée	509
E. Le cavalier législatif	511
Par. 3- La forme de la norme connaît des imperfections.....	515
I. La qualité de rédaction.....	516
II. L'erreur matérielle.....	518
III. Le dispositif d'un texte	518
IV. Les difficultés de la traduction.....	520
A. La traduction dans le dispositif institutionnel	522
B. Le processus normatif de traduction.....	524
C. L'impact de la traduction sur la sécurité juridique	527
Par. 4 - La codification est inexistante.....	529
I: Le processus de codification	530
A. L' « algérianisation » du droit	530

<i>B. Les objectifs de la codification.</i>	532
<i>C. L'autorité chargée de la codification</i>	535
<i>D. Les méthodes de codification</i>	536
II . La production des codes algériens	538
<i>A. Le code comme acte politique de souveraineté</i>	538
<i>B. Le mouvement de codification</i>	540
<i>C. Le nombre de « codes »</i>	542
III . Mise en code plutôt que codification	543
<i>A. L'opération de mise en code sans codification</i>	544
<i>B. Des exemples de « codification »</i>	545
Section 2 - La diffusion de la norme reste à désirer	547
Par . 1- La publication au Journal Officiel ne suffit pas.....	548
I . Les aspects formels du Journal Officiel	548
II . Le temps du Journal Officiel	549
III. Le contenu du Journal Officiel.....	550
<i>A. Les textes juridiques</i>	550
<i>B. Les autres textes</i>	551
<i>C. « Le décret non publiable »</i>	553
IV. Le volume des publications au Journal Officiel.....	554
<i>A. Le nombre annuel des journaux officiels publiés</i>	555
<i>B. Les actes juridiques publiés au Journal Officiel</i>	556
<i>C. Les actes législatifs</i>	557
<i>D. Le Décret présidentiel</i>	559
<i>E. Les autres textes publiés</i>	560
Par . 2 - Des supports de diffusion nombreux mais lacunaires	565
I . Des supports de diffusion variés	566
<i>A. Les supports publics</i>	566
<i>B. Les supports privés</i>	568
II . Le support électronique	568
<i>A. Le site internet du SGG</i>	569
<i>B. Les autres sites internet publics</i>	570
Par . 3 - L'incertain accès au droit	572
I . Le droit à l'accès au droit	572
<i>A. Le droit comme bien public</i>	573
<i>B. L'accès universel au droit</i>	573
II . L'accès à l'information.....	575
<i>A. Une obligation pour l'administration de publier</i>	575
<i>B. L'obligation d'informer</i>	576
<i>C. Une obligation pour le citoyen : il est censé ne pas ignorer la loi</i>	577
III. L'accès au droit reste tout de même difficile	577
<i>A. La restriction par des contraintes juridiques</i>	577

B. Par le comportement de l'administration	579
C. L'accès intellectuel au droit	581
Section 3 - L'insécurité juridique est présente	582
Par . 1- L'instabilité de la norme juridique	583
I. L'instabilité constitutionnelle	584
II. L'instabilité législative	585
III. L'inflation réglementaire	586
IV. Des causes plus ou moins légitimes génératrices d'insécurité Juridique.....	587
A. Le besoin de sécurité psychologique	587
B. La conception des politiques publiques	588
C. La « production » juridique des fonctionnaires	590
V. L'ineffectivité du droit	592
A. L'argument juridique	592
B. L'argument sociologique	593
C. L'argument économique	594
Par . 2- L'insécurité juridique génère un coût.....	595
I. Des coûts multiples	596
A. Le coût juridique	596
B. Le coût bureaucratique	596
C. Le coût sociopolitique	598
D. Le coût financier	599
II. L'évaluation fait défaut.....	601
A. L'évaluation institutionnelle est disparate, non soutenue...	601
B. Des évaluations à la marge sont possibles.....	604
III. Des jalons pour une norme de qualité	606
A. La simplification	606
B. L'accessibilité	608
C. La légistique	609
D. La formation au travail gouvernemental.....	611
E. Les technologies de l'information et de la communication....	613
Conclusion du chapitre 5	614
Conclusion générale	616
Bibliographie	621
Sommaire	635